


Alicja Kacprzak

Université de Łódź

 <https://orcid.org/0000-0002-3113-8534>
alicja.kacprzak@uni.lodz.pl

***Comprendre la néologie. Conceptions, analyses, emplois* de Jean-François Sablayrolles¹ : compte rendu de lecture**

La néologie envisagée comme un processus d'apparition des mots nouveaux dans les langues naturelles a sans aucun doute un caractère universel. Or, pendant de nombreux siècles, les innovations lexicales n'ont intéressé ni les grammairiens, ni les lexicographes ; plus récemment, dès sa naissance en tant que discipline scientifique, la linguistique n'attachait pas plus d'importance au phénomène d'apparition des néologismes, le considérant comme marginal. Qu'il soit, bien au contraire, massif et permanent, n'est démontré que depuis une dizaine d'années, grâce à la linguistique de corpus mettant en œuvre le traitement de grandes quantités de données textuelles sur support électronique qui, combiné à la méthode du dictionnaire d'exclusion et de référence, permet le dépistage d'un grand nombre de mots inconnus de ce dictionnaire. C'est le moment aussi où la néologie a commencé à acquérir une position considérable au sein de la linguistique, devenant l'une de ses branches à part entière, à côté d'autres.

Il ne faut pas cependant négliger les ouvrages fondamentaux pour la naissance de cette discipline parus encore dans l'ère pré-numérique où la collecte des néologismes se faisait « à la main » : d'abord la *Créativité lexicale* de Louis Guilbert d'il y a presque un demi-siècle² et ensuite, publiée il a vingt ans, *La néologie en français contemporain* de Jean-François Sablayrolles³. Les deux auteurs, chacun à sa manière, ont esquissé des modèles de création lexicale contemporaine en français comme ancrés (en général) dans les structures déjà offertes par la langue, mais qui se renouvellent aussi selon les besoins de l'époque.

¹ Sablayrolles, Jean-François (2019), *Comprendre la néologie. Conceptions, analyses, emplois*, Li-moges, Lambert-Lucas.

² Guilbert, Louis (1975), *Créativité lexicale*, Paris, Larousse.

³ Sablayrolles, Jean-François (2000), *La Néologie en français contemporain*, Paris, Honoré Champion.

Sablayrolles, en fondant sa recherche sur des corpus de la langue courante, insistait en effet sur le fait que la néologie n'est pas un phénomène marginal sur un plan quantitatif ni qualitatif et proposait un catalogue nouveau de procédés formateurs pas forcément étanches entre eux. Sans doute le caractère très riche de cet ouvrage « qui explore toutes les galaxies de la néologie », selon l'opinion de Jean-Claude Boulanger⁴ (2003 : 472), a-t-il fait attendre (impatiemment) pendant des années un autre volume du même auteur, complétant en quelque sorte le précédent, intitulé *Comprendre la néologie. Conceptions, analyses, emplois*, paru chez Lambert-Lucas.

En effet, dans son nouveau livre, Jean-François Sablayrolles reprend, souvent de façon critique, certains des points de vue déjà exposés dans *La néologie en français contemporain* (2000), en les enrichissant cependant par les acquis de sa recherche accumulés au cours d'années de travail ; il en résulte la proposition d'un tour d'horizon le plus complet qu'il soit de la néologie et du néologisme.

Ce volume de 305 pages, qui commence par une Introduction explicitant brièvement les raisons de la parution de l'ouvrage, est composé de trois parties, chacune subdivisée en trois chapitres, le tout étant suivi par une courte Conclusion. Outre la bibliographie générale, chaque chapitre comporte à la fin une liste d'ouvrages auxquels l'auteur se réfère dans le texte. Le livre est aussi muni d'une annexe présentant les champs d'analyse de la base des données Neologia, ainsi que de deux très précieux index : des auteurs cités et de notions.

La première partie, intitulée **Approches du concept**, apporte des considérations fondamentales pour l'objet de l'ouvrage. Ainsi, tout d'abord, dans le chapitre 1 (Historique des concepts et état de la question), l'auteur rappelle que, si le concept d'innovation lexicale n'était pas méconnu des grammairiens grecs et latins, les termes mêmes de *néologie* et *néologisme* ne sont apparus qu'au XVIII^e siècle en français à partir duquel ils sont ensuite passés dans plusieurs autres langues. Une remarque judicieuse se rapporte à l'évolution de sens subie par les deux dénominations, qui aboutit à leur polysémie actuelle. Est posée ensuite la question relative au désintérêt de la linguistique moderne envers la néologie, et à laquelle Jean-François Sablayrolles répond avec finesse, en présentant, point par point, des motivations théoriques de ce rejet comme émanant des modèles mêmes, notamment le structuralisme saussurien, le fonctionnalisme de Martinet, le distributionnalisme américain et la grammaire générative transformationnelle. Le modèle grammaire-lexique de Gross et la lexicologie explicative et combinatoire de Mel'čuk, sans cerner la question de la néologie, ont cependant fourni des outils permettant le repérage automatique des néologismes ; ces outils ont ensuite été mis à profit par la linguistique de corpus basée sur le TAL, en pourvoyant d'une

⁴ Boulanger, Jean-Claude (2003), « Compte rendu de [Sablayrolles, J.-F. (2000) : *La néologie en français contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion éditeur, coll. « Lexica », n° 4, 589 p.] » in *Meta*, n° 48 (3), p. 466-472.

autre dimension les possibilités d'extraction des mots nouveaux dans les grands corpus numériques. Comme le souligne cependant l'auteur : « le néologisme n'est pas seulement un objet qui apparaît et que tout modèle théorique devrait pouvoir traiter mais c'est aussi un outil utilisable et utilisé comme révélateur du système » (p. 20).

Le chapitre 2 (Une définition et ses conséquences) aborde le point crucial des considérations sur la néologie, à savoir sa définition. Il semble d'autant plus difficile de la formuler que la notion même de néologie lexicale relève naturellement des intuitions des locuteurs. Jean-François Sablayrolles procède méthodiquement, en partant de la constatation que la difficulté réside en premier lieu dans la conception de l'unité lexicale, loin d'être unanime en linguistique ; il passe ainsi en revue ses différentes conceptions et dénominations, en retenant celle de lexie, « non chargée d'idées préconçues » (p. 30), dont il énumère ensuite les caractéristiques définitionnelles et les types morphologiques. En second lieu, c'est la façon d'appréhender *la nouveauté* qui pose problème, compte tenu du jeu constant entre l'instabilité permanente des unités lexicales à valeur fluctuante en fonction des usages et leur stabilité grâce à laquelle l'intercompréhension est possible. En troisième lieu, c'est la perception de la lexie comme connue ou inconnue, non seulement par les locuteurs mais aussi par les lexicographes, qui montre la complexité de la question. Celle-ci débouche inévitablement sur les limites temporelles de *la nouveauté* d'une lexie démarquées par son apparition et par la perte de son caractère néologique. Or il est relativement rare de pouvoir indiquer le moment de naissance d'une lexie et c'est la raison pour laquelle l'auteur propose de recourir au concept de son éclosion, celle-ci étant vue comme le processus observable de l'apparition d'une lexie dans un contexte et cotexte particuliers, et de la stabilisation de sa valeur à travers les emplois qui en sont faits. Quant à la fin de la néologité d'une unité, la réponse est encore plus délicate, quoique les solutions proposées par Jean-François Sablayrolles, qui consistent à prendre en compte l'ampleur et la vitesse de la diffusion (mesurables grâce aux outils informatiques disponibles de nos jours), s'avèrent motivées. Le doute persiste cependant quant au nombre d'emplois et à leur espacement dans le temps qui marqueraient la frontière à partir de laquelle une lexie perd son aura néologique... Au vu des facteurs présentés, l'auteur constate le statut linguistique du concept de néologie et de néologisme, même si son application pratique s'avère délicate. La reconnaissance des lexies comme néologiques ou non n'est pas toujours facile à trancher, ce qui mène à la constatation de la scalarité du phénomène de la néologie ; la solution proposée est d'envisager certains néologismes comme prototypiques, d'autres comme périphériques.

Le chapitre 3 (Néologie, dictionnaires et outils informatiques) évoque à son tour les liens évidents existant entre la néologie et la lexicographie. Il est question notamment du rôle des dictionnaires en tant que corpus d'exclusion, ceci dans la situation d'une grande diversité de dictionnaires quant aux nomenclatures incluses

et leur présentation au niveau des macro- et microstructures. L'entrée des mots nouveaux dans un dictionnaire, aussi paradoxale que cela paraisse, n'est souvent pas liée à leur apparition récente dans l'usage : en effet, certains d'entre eux peuvent exister depuis des décennies sans être incorporés par un dictionnaire, car la décision relève du lexicographe. Il est clair que cette restriction ne concerne pas les dictionnaires de néologismes, quel que soit leur caractère évoluant entre des volumes « sérieux », « fantaisistes » et regroupant des mots témoins de l'époque. Un cas à part est constitué par les outils informatiques explorant aujourd'hui de grands corpus pour en extraire des néologismes et suivre leur diffusion.

La deuxième partie, intitulée **Typologie**, vise à établir une division valable des procédés lexicogéniques, face aux nombreuses propositions « superficielles » qui en étaient avancées. Dans le chapitre 4 (La diversité des typologies et de leurs fondements), Jean-François Sablayrolles présente cette multiplicité au moyen d'une typologie des typologies, sous forme d'un tableau décrit pas à pas, et dont les données sont brillamment synthétisées par la suite. Parmi toutes les typologies, celle de Jean Tournier (1985), élaborée pour la langue anglaise, est retenue comme base des matrices lexicogéniques proposées par l'auteur pour le français. Avant de les découvrir à la fin de cette partie, le lecteur, dans le chapitre 5 (Précisions théoriques et terminologiques en morphologie), se voit mené par l'auteur à travers les méandres des concepts lexicologiques anciens (ex. : types de morphèmes, opposition entre affixes et éléments savants etc.) et nouveaux (ex. : fractolexèmes). Suit le chapitre 6 (Tableau raisonné et hiérarchisé des matrices) avec la présentation détaillée des matrices dont sont expliqués d'abord les principes d'élaboration. Le plus important est celui qui établit la distinction entre les matrices internes et la matrice externe ; un autre principe consiste en ce que ne sont inscrits dans les matrices que les procédés se manifestant en français ; un autre encore, en ce que l'éventail des procédés permette de traiter la quasi-totalité des néologismes français récents.

Aussi excellente que soit la typologie proposée, elle peut instaurer une discussion sur certains de ces points, surtout en ce qui concerne les procédés que l'on pourrait indiquer comme « non traditionnels ». C'est le cas notamment du sous-groupe Imitation et déformation faisant partie des innovations morpho-sémantiques. En effet, la question se pose sur la disparité des procédés de formation qu'il englobe, vu que le fait d'imiter présuppose une ressemblance, alors que celui de déformer – une dissemblance. Il serait donc peut-être plus juste de proposer deux sous-groupes séparés, celui d'Imitations et celui de Déformations, à la place d'un seul. Une autre décision typologique semble aussi délicate : elle concerne le classement de Redoublement parmi les Imitations et déformations. Comme le précise Jean-François Sablayrolles, en utilisant cette fois-ci le terme de réduplication, il s'agit dans ce cas « des créations enfantines et des hypocoristiques » qu'il place « au sein des matrices par déformation » (p. 123). Cependant les réductions ne semblent pas être fondées sur le même principe que les autres déformations, comme le

verlan, le loucherbem et le javanais qui sont des déformations intentionnelles ayant pour but d'opacifier le mot de base, alors que la fausse coupe ou les paronymes sont plutôt des déformations par ignorance (sauf quand on déforme le mot de base pour obtenir un effet ludique). Or le redoublement ne découle ni du premier ni du deuxième motif et il semble que la simplicité de sa structure n'aille pas de pair avec le mystère de son origine. Si le redoublement des syllabes est en effet typique des mots appartenant au registre enfantin, il semble qu'il y ait au départ des adultes qui, consciemment ou pas, transmettent aux jeunes enfants ces formes expressives et faciles à mémoriser qui imitent leur babil. Ainsi, il serait peut-être plus juste de les catégoriser comme imitations, à côté des onomatopées. Une remarque s'impose encore : à côté des réduplications émanant du langage enfantin (*tutute*) et des hypocoristiques (*chien-chien*), il en existe des exemples dans le langage des cités (*zonzon* étant un redoublement expressif de l'aphérèse de *prison*)⁵.

Parmi les procédés « non traditionnels », celui des matrices phraséologiques mérite une attention particulière. Deux sous-classes qui en font partie, Créations d'expressions figées et Détournement d'expressions figées, rendent compte de l'apparition des lexies polylexicales comme résultat de deux processus contraires, ceux de figement ou de défigement. Ces mécanismes sont soigneusement décrits par l'auteur qui souligne que les formations ainsi créées présentent toutes les caractéristiques propres d'une lexie, dont celle de constituer une catégorie grammaticale concrète. Il serait sans doute intéressant de développer cette dernière constatation en indiquant les catégories le plus souvent pourvues (adjectif ? verbe ? nom ?) par ces créations originales.

Pour ce qui est de la matrice externe qui comprend l'emprunt lexical, Jean-François Sablayrolles propose une distinction pertinente entre les mots empruntés à une langue source et les mots créés dans une langue cible sous l'influence d'une langue source. Dans la subdivision de ce deuxième groupe en faux emprunts dits allogénismes, créations comblant une lacune lexicale, calques morphologiques et traductions, la distinction entre les deux derniers groupes n'est pas convaincante, vu qu'elle n'est pas fondée sur la manière dont le mot est emprunté, mais sur la structure de celui-ci. En effet, la suppression du qualifiant *morphologique* dans *calque morphologique* effacerait la différence avec *traduction* : aussi bien le mot de l'informatique *souris* que *gratte-ciel* sont traduits ou calqués (les deux processus étant identiques) sur leurs équivalents anglais, respectivement *mouse* et *skyscraper*.

La troisième partie, qui a pour titre **Utilisations et utilisateurs de la néologie**, aborde un autre aspect du phénomène : sa dimension pragmatique ; en effet, les néologismes ne sont perceptibles qu'en discours où ils apparaissent grâce aux locuteurs qui les emploient en réponse à un besoin énonciatif, quel

⁵ Cf. Goudaillier J.-P. (1997), *Comment tu tchatches ! dictionnaire du français contemporain des cités*, Paris : Maisonneuve et Larose.

qu'en soit le motif. Ainsi le chapitre 7 (Néologismes et énonciation) est consacré à la présentation de nombreux facteurs relevant de situations d'énonciation auxquelles participe le locuteur en tant que créateur et transmetteur de lexies nouvelles. Ces facteurs, majoritairement très complexes, sont relatifs à la source du néologisme, à la façon de le retransmettre et à sa réception qui présuppose aussi son interprétation. Au niveau de cette dernière, il est question aussi de la mise à distance face au néologisme, celle-ci revêtant différentes formes (guillemetage, italiques, reformulation explicative etc.), qui résulte de motivations variées. Les caractéristiques multiples se rapportent aussi aux locuteurs, évoluant entre leur nombre, statut et compétences dont l'impact sur l'émergence des néologismes semble évident. En évoquant ensuite les fonctions des innovations lexicales, Jean-François Sablayrolles aborde séparément celles qui relèvent du discours commun et celles qu'il appelle néologismes littéraires en soulignant leur spécificité consistant, entre autres, en une recherche de l'originalité et de la provocation (ce qui semble bien vrai notamment dans le cas de la poésie surréaliste⁶). Le chapitre 8 (Politique linguistique et l'aménagement de la langue. De l'ordonnance de Villers-Cotterêt aux CMT, à la DGLFLF et au CILF) présente un vaste panorama des relations entre d'un côté la langue française et ses usagers et de l'autre côté le pouvoir politique. L'auteur insiste en premier lieu sur un intérêt particulier, institutionnel et non institutionnel, pour « la qualité » de la langue française, plus marqué que dans le cas d'autres langues. Il en distingue trois périodes : la Renaissance, la Révolution française et la période actuelle marquée tout particulièrement par la création de nombreux organismes préoccupés par la langue française, sa norme et son évolution. Sont mentionnées aussi dans ce chapitre les rapports du français hexagonal avec ses autres variantes géographiques, mais aussi avec d'autres langues, débouchant sur l'institution de la francophonie et son influence sur la promotion du français. Le chapitre 9 (Renouvellement du lexique et société) évoque le volet social de la langue, consistant entre autres en ce que son lexique reflète les tendances évolutives de la communauté. À ce propos, compte tenu du développement social, économique, culturel etc., Jean-François Sablayrolles constate que certains domaines sont particulièrement « néologogènes », et il souligne aussi qu'aucun néologisme n'est inutile pour son créateur, contrairement aux opinions de certains linguistes annonçant l'existence des néologismes « de luxe ». Qui plus est, actuellement, à l'époque d'internationalisation des modes de vie et de pensée, la représentation de la société à travers les néologismes ne se cantonne pas à une langue, ce dont témoignent différentes recherches visant la circulation des emprunts dans plusieurs langues, dont, entre autres, EmpNéo portant sur le français, le grec, le polonais et le tchèque.

⁶ Cf. Boucharenc, Myriam, « « Je n'invente pas les mots » : dictionnaire surréaliste et néologie parodique », *L'innovation lexicale* (éd. J.-F. Sablayrolles), collection Lexica mots et dictionnaires, Champion, 2003, p. 327-340.

Dans la conclusion de son ouvrage, l'auteur insiste sur la nécessité d'appréhender la néologie à travers les néologismes et leurs relations avec « toutes les branches du langage sans exclusion » (p. 267). C'est grâce à ce point de vue, qu'au terme de sa recherche, Jean-François Sablayrolles réussit à ancrer encore plus solidement la néologie parmi d'autres domaines de la linguistique et à lui attribuer cette valeur indéniable qui lui est due, mais qui pendant si longtemps lui avait été refusée.

C'est en cela que le volume soumis à l'examen ici, outre sa grande qualité de rassembler, d'élaborer et de présenter un compendium de néologie et de néologismes, constitue un ouvrage de référence pour tout un chacun, cherchant à approfondir ses connaissances en la matière. Par sa clarté et sa rigueur, sa lecture qui s'impose aux linguistes, peut aussi être accessible à ceux parmi les lecteurs non avertis qui s'intéressent au phénomène fascinant de l'apparition des mots nouveaux dans la langue.

Bibliographie

- BOUCHARENC, Myriam (2003), « “Je n'invente pas les mots” : dictionnaire surréaliste et néologie parodique » in *L'innovation lexicale* (J.-F. Sablayrolles éd.), collection Lexica mots et dictionnaires, Paris, Champion, p. 327-340
- BOULANGER, Jean-Claude (2003), « Compte rendu de [Sablayrolles, J.-F. (2000) : *La néologie en français contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion éditeur, coll. « Lexica », n° 4, 589 p.] », *Meta*, n° 48 (3), p. 466-472
- GOUDAILLIER, Jean-Pierre (1997), *Comment tu tchatches ! dictionnaire du français contemporain des cités*, Paris, Maisonneuve et Larose
- GUILBERT, Louis (1975), *Créativité lexicale*, Paris, Larousse
- SABLAYROLLES, Jean-François (2000), *La néologie en français contemporain*, Paris, Honoré Champion
- SABLAYROLLES, Jean-François (2017), *Les néologismes. Créer des mots français aujourd'hui*, Paris, Garnier et Le Monde
- TOURNIER, Jean (1985), *Introduction descriptive à la lexicogénétique de l'anglais contemporain*, Paris, Honoré Champion & Genève, Slaktine